



Responsable du service distribution d'eau potable (CDI)

La Communauté de Communes du Pays de Craon est située dans le grand ouest, à 37 minutes de Laval, 1h20 de Rennes et 1h45 de Nantes, regroupe 37 communes pour 30 000 habitants. La Communauté de Communes entend répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux dans une démarche de territoire cohérente et ambitieuse. Territoire à taille humaine, dynamique et riche de nouveaux équipements sportifs, culturels, économiques : Centre Aquatique, Médiathèque, Micro-crèche.... Le Pays de Craon est un lieu de vie possédant de nombreux atouts.

Descriptif de l'emploi :

Placé-e sous l'autorité du Directeur du Pôle Eau et Assainissement de la Communauté de Communes du Pays de Craon, le-la responsable du service « distribution d'eau potable » assure l'entretien et l'exploitation de l'ensemble des infrastructures de distribution d'eau potable de la collectivité gérées en régie, comprenant :

- Les réseaux de distribution et comptages associés sur la partie Régie
- Les ouvrages sur réseaux (*stations de surpression et chlorations intermédiaires*)
- Les réservoirs (hors réservoirs primaires associés à l'usine de La Roche Neuville)

Missions :

Pilotage du service et participation à la vie du Pole Eau et Assainissement

- Elaborer un projet de service en optimisant l'organisation et contribuer à son amélioration continue ;
- Faire appliquer les consignes et directives du Directeur du Pôle Eau et Assainissement ;
- Veiller à la bonne application des règles et des procédures en matière d'hygiène et de sécurité du personnel ;
- Contribuer à l'élaboration, la gestion et le suivi des budgets de son service ;
- Participer aux réunions du Pôle et animer des réunions au sein de son service ;
- Échanger sur les bonnes pratiques avec le gestionnaire en DSP d'une partie du territoire de la Communauté de Communes ;
- Mettre en place des tableaux de bords afin d'assurer le suivi de l'activité de son service ;

- Préparer et réaliser les comptes rendus des réunions hebdomadaires avec le Directeur du Pôle Eau et Assainissement ;
- Hiérarchiser les demandes ou informations selon leur caractère d'urgence ou priorité ;

Management de l'équipe

- Encadrer, coordonner, prioriser et animer l'équipe du service (5 agents) et les actions du service ;
- Assurer la continuité du service ;
- Organiser et planifier les missions/tâches des agents techniques affectés à l'exploitation et à la maintenance des installations ;
- Réaliser et suivre les plannings d'intervention du service ;
- Programmer et organiser les astreintes d'exploitation du service ;
- Assurer des entretiens réguliers et professionnels ;
- Accompagner les agents dans le développement de leurs compétences professionnelles ;
- Gérer les litiges et conflits ;

Gestion technique et exploitation des réseaux d'eau potable exploités en régie

- Participer aux astreintes de décision ;
- Surveiller, entretenir et suivre le fonctionnement et les performances des installations, conformément aux normes et réglementations applicables ;
- Analyser les données issues des comptages de sectorisation, programmer les recherches de fuites, vérifier les niveaux d'eaux des ouvrages ;
- Transmettre les éléments nécessaires à la mise à jour des plans et des données techniques (SIG, ...) ;
- Suivre la réglementation des installations et la gestion des relations avec les organismes de contrôle ;
- Veiller à la sûreté des installations ;
- Organiser et suivre l'entretien et la maintenance des ouvrages et des équipements techniques, électromécaniques et métrologiques associés ;
- Assurer le suivi des relations avec les fournisseurs de matériel, d'énergie, de réactifs et de produits, et les prestataires assurant l'évacuation des sous-produits : préparation des commandes, suivi des approvisionnements, et contrôle de la qualité des fournitures et du respect des engagements ;
- Réaliser des marchés de fourniture ou de prestation de service suivant les besoins à satisfaire ;
- Participer à la définition et au suivi des travaux neufs se rapportant aux infrastructures dont il a la responsabilité, en lien avec la Responsable de la Programmation des travaux et des Etudes Structurantes ;

Missions secondaires :

- Participer à l'exploitation des ouvrages [renfort des équipes dans leurs missions] ;
- Conseiller les usagers sur les procédures à suivre ;

Mutualisation de certaines compétences et expertises avec d'autres entités du Pôle sous l'arbitrage du Directeur du Pôle Eau et Assainissement.

Profil demandé :

Profil :

- Permis B exigé

Compétences :

- Expertise technique dans le domaine des métiers de l'eau attestée par son cursus de formation et par ses expériences antérieures
- Maîtrise des procédures administratives en vigueur dans son domaine
- Maîtrise du cadre technique et juridique des installations individuelles et collectives
- Maîtrise des outils informatiques (traitement de texte, tableur...) et des progiciels
- Aptitude au management d'une équipe d'exploitation
- Connaissance des exigences de gestion des services publics à caractère industriel et commercial
- Capacité à proposer une amélioration permanente de qualité de service
- Savoir gérer des conflits et en rendre compte à sa hiérarchie
- Savoir sensibiliser, informer
- Savoir effectuer des contrôles techniques dans son domaine
- Capacité à gérer les relations avec les différents partenaires extérieurs (organismes de contrôle, fournisseurs, homologues sur d'autres services,...)

Informations complémentaires :

Contraintes particulières :

Participation à l'astreinte d'exploitation du service.

Temps de travail :

Emploi permanent en CDI à Temps complet.

Temps de travail de 37h30 hebdomadaires + RTT (*environ 15 jours/an*).

Participation de l'employeur à la mutuelle (*contrat proposé par l'employeur*).

Avantages du Comité d'Actions Sociales de la Collectivité après 6 mois d'ancienneté.

Candidature (CV + LM) : Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Craon - rue de Buchenberg - 53400 CRAON ou par e-mail : recrutement@paysdecraon.fr